Oui-Ensemble.org

Pôle d'activités 2 : UN CHOIX DE PRESTATIONS À DOMICILE

Pôle d'activités 3 : SERVICE DE RÉNOVATION DU BÂTI

Après avoir accueilli sur un forum « Place à l'Emploi » plus de 100 candidats séniors en recherche d'emploi, nous avons fait le constat qu'un grand nombre d'entre eux ne répondaient plus aux attentes de l'entreprise. Devant leurs difficultés de recrutement, notre "idée" de conception du projet Oui Ensemble a continué à tracer son chemin…

En effet, sur les candidats aptes à travailler **:**

- Seulement 17% étaient opérationnels.
- 45% pouvaient espérer retrouver une activité en entreprise, dont 28% après remise à niveau.
- 55% devaient s'orienter vers des pistes de reconversion. Afin de prendre ce virage, une réflexion sur l'évolution des représentations dans le monde du travail s'est imposée, de façon à motiver les RH sur les métiers au domicile des particuliers.

Objectif de l'action :

- Agir en amont pour proposer le maintien en activité adapté à chaque étape de la vie, en changeant de paradigme et en revisitant nos modes de vie.

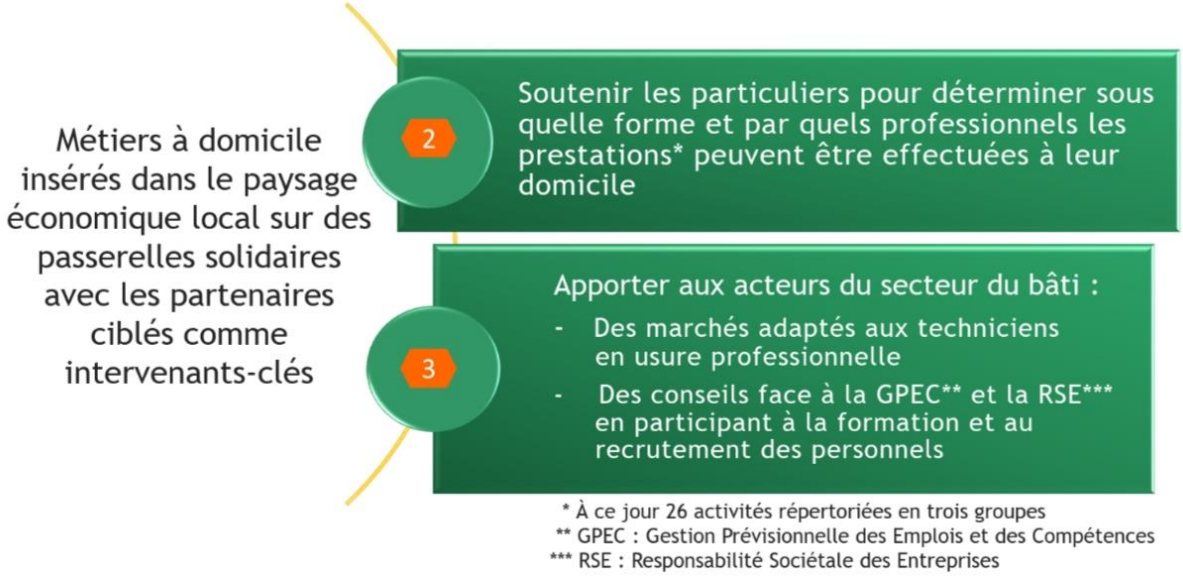

Le cheminement détaillé France

Contexte

Les progressions technologiques déplacent le travail au domicile des particuliers.

Les professionnel(le)s indépendant(e)s et les prestataires de services sont de plus en plus nombreux, et les particuliers, dont nos aîné(e)s et les personnes fragilisées, ont besoin d'un éclairage devant ceux qui sont parfois peu scrupuleux…

Les activités Oui Ensemble sont articulées pour répondre, simultanément, aux besoins des professionnel(le)s et des usagers-clients employeurs :

- **Des professionnel(le)s technicien(ne)s intervenant(e)s.**

  Des freins ont été exprimés face aux métiers au domicile des particuliers : rémunérations médiocres, déficit de reconnaissance sociale, mauvaise qualité de l'emploi par manque de formation, pénibilités physiques et psychologiques dans les métiers d'accompagnement. Il s'ajoute des besoins personnalisés :
  - Trouver un vrai travail et éviter les circuits illégaux qui nuisent à l'image professionnelle.
  - Évoluer de façon autonome en évitant de s'isoler afin de ne pas se retrouver en marge d'un milieu professionnel.
  - Avoir des missions à proximité de son domicile en limitant les frais et les temps de déplacements, et en dispenser suffisamment de manière à se constituer un revenu décent.

- **Des particuliers pour des services rendus à la personne à son domicile et dans son environnement immédiat.**

  Toutes prestations découlant de l'évolution des modes de vie, ainsi que des travaux de rénovation, dont les SAP (Services à la personne) dans le cadre de la loi Borloo, actuellement au nombre de 26 activités :

  - Des services dits de confort (ménage, préparation de repas, petit bricolage, l'entretien des jardins…)
  - Des services à la famille (garde d'enfants, accompagnement des enfants de 3 ans et plus en dehors du domicile, soutien scolaire, …)
  - Des services d'assistance en faveur des personnes dépendantes (garde d'enfants de moins de trois ans, assistance aux personnes âgées et handicapées, aide à la mobilité, …)

- **Des particuliers pour le « Maintien de leur autonomie à domicile ».**

  Les usagers souhaitent recevoir un accompagnement qualitatif face à un état de fragilité ou de handicap, au travers des qualités humaines des intervenant(e)s et de leurs compétences techniques.

  Sous l'influence de déficiences et de souffrances physiques et psychiques, ils désirent ancrer leur accompagnement sur la complicité et la confiance qui s'établissent avec leur aidant.

  - Choisir les aidant(e)s professionnel(le)s en étant épaulés dans le recrutement afin de respecter leurs obligations sociales, et être soutenus de façon à se protéger contre les personnes peu scrupuleuses.
  - Être secondés dans l'organisation, le pilotage, et la gestion des intervenant(e)s à domicile.
  - Accéder à des formations adaptées à leurs proches qui restent en veille devant leur perte d'autonomie pour se maintenir le plus longtemps possible à leur domicile en diminuant les interventions des professionnels et leurs coûts.

- **Des "personnes morales" du secteur du Bâti face au vieillissement de leurs actifs.**

  Les entreprises du Bâti sont concernées par notre cause avec leurs personnels classés en risque d'exclusion à cause de l'usure professionnelle qui induit des fins de carrières chaotiques en menaçant la cohésion sociale *(Concurrence entre les générations/ Recul du départ à la retraite/ Travail illégal).*

  Dans les métiers du bâtiment, où les séniors sont beaucoup moins nombreux et les retraits d'activité plus précoces, la question des conditions de maintien et de gestion des actifs dans l'emploi se pose avec plus d'acuité du fait de plusieurs facteurs conjugués :

  - La limitation du recours aux cessations totales anticipées.
  - L'allongement de la durée de cotisations nécessaires pour des retraites à taux plein.

Pôle d'activités 2 :
« Un choix de prestations à domicile »

Prestations proposées par les Entrepreneur(e)s Sociaux(ales) à un particulier à son domicile :

- Évaluation des besoins avec les bénéficiaires Usagers-Clients.
- Accompagnement pour déterminer sous quelle forme et avec quel(le)s professionnel(le)s ou prestataires, les services, sur mesure et à la carte, peuvent être effectués.

Prestations articulées sur la notion d'un choix de services incluant :

- Les recrutements de personnels sous CESU (Chèque Emploi Service Universel) sur des missions ponctuelles ou pérennes.
- Un soutien administratif et RH dans la gestion des personnels recrutés.
- La coordination globale de l'accompagnement pour épauler et soulager l'entourage familial ou de proximité, de façon à maintenir le plus longtemps possible à son domicile une personne en perte d'autonomie.

Pôle d'activités 3 :
« Services de rénovation du bâti »

L'action Oui Ensemble s'inscrit dans l'anticipation de l'usure professionnelle totalement handicapante et irréversible, lorsque l'ouvrier est en souffrance, et avant la rupture avec son entreprise :

- La proposition de missions à domicile répond au cas de figure du dirigeant qui a des RH qui ne peuvent plus soutenir leur charge de travail imposée sur un temps plein dans le rythme des gros chantiers. La solution proposée est de diminuer les heures de travail dans la cadence imposée et de compenser autrement les heures restantes, sous forme de missions au domicile de particuliers, sans perte de pouvoir d'achat.
- La problématique du profil d'une personne qui cherche à quitter son entreprise peut également être d'un autre ordre. Dans ce cas-là, si besoin, en l'absence d'un service RH nous intervenons en ressource médiatrice devant les situations "autres".

Dans le secteur du Bâti, les Entrepreneur(e)s Sociaux(ales) n'interviennent pas sous le statut Oui Ensemble en tant que technicien(ne) ou coordinateur(trice) de travaux sur le terrain. Ce sont les PİC (Partenaires aux Intérêts Communs) qui interviennent et qui assurent la protection des technicien(ne)s et des matériels :

- Pour les travaux de rénovation : des entreprises, des maîtres d'œuvre, des professionnel(le)s de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), etc. …
- Pour les travaux de "petits bricolages" classés dans les SAP :
  - Des technicien(ne)s des entreprises en PİC recruté(e)s sous procédure CESU (Chèque Emploi Services Universel) par la "personne physique" qui devient l'employeur sur toute la période de la mission à effectuer.
  - Des professionnel(le)s de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Prestations proposées par les Entrepreneur(e)s Sociaux(ales) aux "personnes morales" partenaires du secteur du Bâti :

- Missionné(e)s afin de répondre aux besoins des particuliers, ils(elles) apportent les marchés de travaux aux PİC (Partenaires aux Intérêts Communs). Après avoir proposé des prestations aux techniciens en usure professionnelle dans le respect de leur motivation, ils(elles) appréhendent les effectifs actifs restant dans l'entreprise.
- Professionnel(le)s expérimenté(e)s en management, RH et formation, ils(elles) compensent l'absence d'un service RH dans les TPE-PME. Ils(elles) apportent des conseils personnalisés face à la RSE-GPEC et participent à la formation des salarié(e)s devant l'évolution des représentations sur le monde du travail.

GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences)
RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Nos technicien(ne)s Séniors sont issu(e)s :

- Soit d'une entreprise en PİC, dans une relation de confiance inscrite dans la durée et qui n'a aucun intérêt à proposer des ressources incompétentes.
- Soit du Pôle Emploi, si au moment du besoin aucune autre ressource n'est disponible dans le réseau. Dans ce cas-là, l'entreprise fait un CDD pour le motif d'un surcroît temporaire de travail en relation avec la mission que nous apportons. En amont, ledit candidat est évalué par une des entreprises en partenariat, dans la procédure de la PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).

Oui Ensemble et son réseau de professionnel(le)s

Fédérés sur une cause commune, les Usagers-Clients collaborent avec les Entrepreneur(e)s Sociaux(ales) Oui Ensemble afin de constituer un réseau de professionnel(le)s autour de valeurs communes de confiance réciproque :

- Une piste de recrutement de personnels qualifiés, à la carte, avec des références.
- Une possibilité de remplacement si besoin.
- Une démarche qualité.
- Un accompagnement formation.
- Une sécurisation de l'emploi.